



## **Ressources Géoméga inc.**

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Six mois terminés le 30 novembre 2017

# Ressources Géoméga inc.

## Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Six mois terminés le 30 novembre 2017

Le présent rapport de gestion – faits saillants trimestriels (« Rapport de gestion – faits saillants ») de Ressources GéoMégA inc. (la « Société » ou « GéoMégA ») constitue la revue par la direction des facteurs qui ont affecté la performance financière et opérationnelle de la Société pour le T2-18 AAD. Ce Rapport de gestion – faits saillants doit être lu de concert avec les états financiers intermédiaires résumés non audités de la Société au 30 novembre 2017 préparés selon les normes internationales d'information financière (« IFRS ») ainsi qu'avec le rapport de gestion annuel pour l'exercice terminé le 31 mai 2017. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

Davantage d'information sur la Société et ses opérations a été déposée électroniquement sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) au Canada ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

Abréviation	Période
T1-17	1 juin 2016 au 31 août 2016
T2-17	1 septembre 2016 au 30 novembre 2016
T2-17 AAD	1 juin 2016 au 30 novembre 2016
T3-17	1 décembre 2016 au 28 février 2017
T4-17	1 mars 2017 au 31 mai 2017
Exercice 17	1 juin 2016 au 31 mai 2017
T1-18	1 juin 2017 au 31 août 2017
T2-18	1 septembre 2017 au 30 novembre 2017
T2-18 AAD	1 juin 2017 au 30 novembre 2017
T3-18	1 décembre 2017 au 28 février 2018
T4-16	1 mars 2018 au 31 mai 2018
Exercice 18	1 juin 2017 au 31 mai 2018

## 1. PROFIL ET MISSION DE LA SOCIÉTÉ

GéoMégA est une société d'exploration et d'évaluation dont l'objectif est la découverte et la mise en valeur durable de gisements économiques de métaux au Québec. GéoMégA s'engage à respecter les normes de l'industrie minière canadienne et à se démarquer par son ingénierie innovante, l'engagement des parties prenantes et son dévouement à la transformation locale. Les actions ordinaires de la Société se transigent à la Bourse de croissance TSX sous le symbole GMA.

À mesure que la société passe des énergies fossiles à des sources alternatives d'énergie durables, GéoMégA croit que le futur de l'énergie verte réside dans un des éléments de terres rares (« ETR ») appelé néodyme. Le néodyme revêt une importance vitale pour la production d'aimants permanents à haute performance utilisés dans une grande variété de moteurs électriques. La demande de tels moteurs est en constante croissance avec l'augmentation des initiatives en énergie durable tel que les véhicules électriques et hybrides et les éoliennes.

Innord Inc. (« Innord ») représente le bras innovation de GéoMégA créé en mars 2015 pour optimiser la valeur du procédé de séparation en facilitant son développement grâce à des investissements directs de partenaires financiers clés. Innord est une filiale de GéoMégA qui détient tous les droits du procédé de séparation physique et les équipements de laboratoire précédemment détenu par GéoMégA. L'objectif principal d'Innord est la réussite de son procédé de séparation physique des ETR. Toutes les initiatives en recherche et développement de la Société passent désormais par Innord.

# Ressources Géoméga inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Six mois terminés le 30 novembre 2017

---

## 2. SOMMAIRE CORPORATIF

### 2.1 Placement privé

Le 11 août 2017, la Société a clôturé une première tranche de 235 000 \$ d'un placement privé sans courtier d'unités, chaque unité est composée d'une débenture convertible non garantie d'un montant principal de 1 000 \$ et de 5 000 bons de souscription d'actions ordinaires. Les débentures convertibles ont une date d'échéance de deux ans et portent intérêt à un taux annuel de 10 %, composée et payable trimestriellement à terme échu. La Société a la possibilité de payer l'intérêt en émettant un nombre d'actions ordinaires selon le cas, à un prix d'émission par action établi en fonction du prix moyen pondéré basé sur le volume des 20 jours précédents (« VWAP ») des actions ordinaires à la Bourse à la date d'échéance du paiement d'intérêts trimestriel. Un tel paiement d'intérêt en actions ordinaires sera assujéti à l'approbation de la TSXV.

Chaque bon de souscription donnera droit au détenteur d'acheter une action ordinaire au prix de 0,10 \$ par action pour une période de douze mois à compter de la clôture du placement et, par la suite, au prix de 0,12 \$ par action jusqu'à vingt-quatre mois suivants la clôture du placement.

Les débentures convertibles seront convertibles en actions ordinaires au choix du titulaire à tout moment avant la date d'échéance en fonction du prix de conversion suivant, sous réserve de rajustements dans certaines circonstances: (i) au prix de 0,10 \$ par action ordinaire si converti pendant la période de douze mois à compter de la clôture du placement; et (ii) au prix de 0,12 \$ par action ordinaire si converti pendant la période suivant l'anniversaire de douze mois de la clôture du placement jusqu'à la date de vingt-quatre mois suivants la clôture du placement.

Les débentures convertibles seront assujéties au rachat, en tout ou en partie, par la Société si la Société réalise le produit brut d'un placement privé subséquent de titres ou à la suite de l'exercice des bons de souscription d'un montant égal au produit brut du placement à tout moment après la clôture du placement en donnant aux détenteurs des débentures convertibles au moins trente et au plus soixante jours d'avis écrit préalable, au prix égal au capital en circulation des débentures convertibles plus tous les intérêts courus et impayés jusqu'à la date de rachat y compris une prime de rachat comme suit: (i) 10 % au cours des six premiers mois suivants la clôture; (ii) 5 % à partir de l'anniversaire de six mois de la clôture à l'anniversaire de douze mois suivant la clôture; (iii) 3 % après l'anniversaire de douze mois suivant la clôture jusqu'à la date d'échéance. Un porteur de débentures convertibles peut choisir de convertir ses débentures convertibles en fournissant à la Société un avis écrit à cet effet dans les cinq jours ouvrables suivant la réception par le titulaire de l'avis de rachat.

Certains membres de la direction et du conseil de la Société ont participé à cette première clôture du placement pour un montant total de 60 000 \$.

### 2.2 Entente de détention des brevets et de royauté

Le 11 août 2017, la Société et Innord ont conclu une entente de détention de brevets et de royauté avec le chef de la technologie (« CTO ») pour assurer le développement et la commercialisation des technologies exclusives d'extraction et de séparation des terres rares de la Société à long terme. L'entente remplace le contrat de 2013 qui avait accordé au CTO 1 000 000 de bons de souscription en échange du transfert par le CTO de certains droits de propriété intellectuelle à la Société, lesquels bons de souscription ont été annulés en vertu de l'entente. Les actionnaires de la Société ont approuvé l'entente le 19 octobre 2017 lors de l'assemblée annuelle des actionnaires et la conclusion de l'entente sera assujéti à l'approbation finale de la Bourse.

# Ressources Géoméga inc.

## Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Six mois terminés le 30 novembre 2017

---

### 2. SOMMAIRE CORPORATIF (SUITE)

La redevance portant sur l'extraction et la redevance portant sur la séparation (les « Redevances ») à accorder au CTO sur la commercialisation en vertu de l'entente peuvent être résumées comme suit:

- Redevance sur l'extraction de 1,5 % du bénéfice net pour les produits d'extraction. La redevance augmentera à 2 % si la marge bénéficiaire brute de l'opération (« GPM »), avant de soustraire les redevances, est supérieure à 40 % et elle sera réduite à 1 % si le GPM, avant de soustraire les redevances, est inférieur à 15 %.
- Redevance sur la séparation de 3 % des ventes nettes pour les produits de séparation. La redevance augmentera à 4 % si le GPM, avant de soustraire les redevances, est supérieur à 40 % et il sera réduit à 2,5 % si le GPM, avant de soustraire les redevances, est inférieur à 15 %.

Conformément à l'entente, la commercialisation est censée avoir lieu au plus tôt de:

- La séparation d'oxydes à une échelle de 50 kg / jour de produits de séparation sous forme d'oxyde pour au moins (i) 10 jours ouvrables consécutifs ou (ii) 20 jours ouvrables au cours d'une période de 2 mois et la réception par la Société du paiement intégral d'un premier achat relatif à cette production.
- La mise en production de Montviel – si le projet Montviel de la Société a atteint 100 % de la capacité nominale ou 12 mois après avoir atteint 60 % de capacité ou après avoir atteint 60 % de la capacité qui ne remontera plus jusqu'à 100 %.

En outre, et afin de garantir l'engagement à long terme du CTO, l'entente prévoit que les travaux de développement qui ne sont actuellement pas couverts par les brevets que la Société a déjà déposés seront conjointement détenus par le CTO et la Société (pour le travail d'extraction) et Innord (pour le travail de séparation) jusqu'à la commercialisation, auquel cas ces droits seront attribués à la Société et Innord, selon le cas. Nonobstant les droits de propriété commune du CTO en ce qui concerne les nouveaux travaux de développement décrit ci-dessus, le CTO n'aura aucun droit de faire, d'utiliser, de vendre, de disposer, d'offrir à la vente, de délivrer des licences, d'importer, d'exporter ou de distribuer des produits ou des processus de pratique couverts par une ou plusieurs revendications des brevets ou de toute propriété intellectuelle sans le consentement écrit préalable de Société et/ou Innord, qui peuvent être retenues à leur entière discrétion. Toutefois, advenant un changement de contrôle ou une non commercialisation, le CTO se verrait octroyé une licence non exclusive de commercialisation.

### 2.3 Faits saillants financiers

GéoMégA a 125 967 \$ en trésorerie au 30 novembre 2017. D'autre part, elle a un fonds de roulement déficitaire de 694 857 \$ au 30 novembre 2017 (521 205 \$ au 31 mai 2017), dont 496 638 \$ est relatif au passif lié aux droits d'échange d'actions que détient la Société de développement de la Baie-James et l'Administration régionale Baie-James. La Société est toujours à la recherche de financement ou d'opportunités d'affaires.

Pour le T2-18 AAD, la Société a enregistré une perte nette de 624 644 \$ comparativement à 816 594 \$ pour le T2-17 AAD. Les principales variations sont :

- Salaires, charges au titre d'avantages sociaux du personnel, indemnité de départ et rémunération à base d'actions 71 730 \$ (229 322 \$ durant le T2-17 AAD). Depuis janvier 2017, le chef de la direction partage son temps entre la Société et Exploration Kintavar inc. (« Kintavar ») (la Société et Kintavar partagent le même chef de la direction). De plus, une indemnité de départ de 80 819 \$ pour un ancien dirigeant avait été comptabilisée en T2-17;
- Rémunération des administrateurs, nette d'un ajustement lié à un règlement en actions, négatif de 27 500 \$ (37 500 \$ durant le T2-17 AAD). En T1-18, deux administrateurs ont renoncé à leur rémunération pour un montant total de 52 500 \$;
- Dépenses d'exploration et évaluation, net des crédits d'impôt 156 058 \$ (349 573 \$ durant le T2-17 AAD). Voir l'analyse des travaux sur la propriété Montviel à la section 3.1;

# Ressources Géoméga inc.

## Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Six mois terminés le 30 novembre 2017

### 2. SOMMAIRE CORPORATIF (SUITE)

- Quote-part de la perte d'entreprise associée 256 146 \$ (néant durant le T2-17 AAD) et gain net à la suite de la dilution du placement dans une entreprise associée 106 457 \$ (néant durant le T2-17 AAD). Kintavar est la seule entreprise associée de la Société et ce placement est comptabilisé selon la méthode de mise en équivalence;
- Perte nette – activités abandonnées 45 653 \$ durant le T2-17 AAD (néant durant le T2-18 AAD). Le 24 mars 2017, la Société a vendu ses actifs aurifères à Kintavar et la perte nette liée à ces actifs a été séparé des activités poursuivies;
- Gain latent due à la variation de la juste valeur des titres négociables 22 500 \$ durant le T2-17 AAD (néant durant le T2-18 AAD). Le 6 avril 2016, la Société a vendu la propriété Buckingham à Saint Jean Carbon inc, (coté sur la Bourse) en échange d'actions.

### 3. PROPRIÉTÉ MONTVIEL (ETR – 177 CLAIMS DÉTENUS À 100 %)

#### 3.1 Sommaire des dépenses sur la propriété Montviel

	T2-18	T2-17	T2-18 AAD	T2-17 AAD
	\$	\$	\$	\$
<b>Acquisition et renouvellement</b>	<b>833</b>	<b>2 345</b>	<b>1 731</b>	<b>4 374</b>
<b>Exploration</b>				
Salaires et charges sociales	5 898	43 235	5 898	96 244
Rémunération à base d'actions	5 092	3 172	9 497	5 657
Géologie	119	1 412	119	3 813
Analyses et forages	-	476	-	3 628
Transport et hébergement	379	7 349	732	28 539
Géophysique et géochimie	1 610	8 327	14 882	18 077
Amortissement des immobilisations corporelles	2 808	1 859	5 617	8 352
Taxes, permis et assurances	283	460	1 559	908
Facturation - location	(7 375)	-	(22 870)	-
<b>Total exploration</b>	<b>8 814</b>	<b>66 290</b>	<b>15 434</b>	<b>165 218</b>
<b>Évaluation</b>				
Métallurgie et schéma des procédés	-	-	-	8 595
Salaires et charges sociales - procédé de séparation	57 298	80 889	129 127	144 305
Procédé de séparation	11 998	30 262	23 032	30 002
Amortissement des immobilisations corporelles	12 885	9 369	25 770	19 503
<b>Total évaluation</b>	<b>82 181</b>	<b>120 520</b>	<b>177 929</b>	<b>202 405</b>
Total des dépenses brutes	91 828	189 155	195 094	371 997
Subventions gouvernementales	(4 033)	(28 046)	(39 036)	(51 930)
<b>Total des dépenses d'exploration et d'évaluation</b>	<b>87 795</b>	<b>161 109</b>	<b>156 058</b>	<b>320 067</b>

Alain Cayer, géo., M.Sc., vice-président exploration, une personne qualifiée selon le Règlement 43-101, a supervisé et approuvé la rédaction des informations techniques de cette section.

Il n'y a eu aucune activité d'exploration de terrain sur la propriété Montviel durant le T2-18 AAD.

#### 3.2 Étude économique préliminaire (« EEP »)

L'engagement corporatif au développement durable a dicté les paramètres opérationnels du projet Montviel suivants: i) scénario d'exploitation souterrain avec remblai en pâte, ii) réduction des réactifs devant être transportés par la route et iii) opérations électriques avec une ligne de courant à faible tension. Il aura fallu plus de 3 ans et demi de travaux et d'optimisation métallurgiques pour répondre à ces trois paramètres.

# Ressources Géoméga inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Six mois terminés le 30 novembre 2017

---

## 3. PROPRIÉTÉ MONTVIEL (SUITE)

En 2015, le schéma des procédés de Montviel a été simplifié. La totalité de l'acide nécessaire pour l'hydrométallurgie sera générée sur le site avec l'insertion d'une unité de régénération d'acide en circuit fermé. De plus, 2 ajustements physiques à l'étape de la bénéficiation ont diminué significativement la masse de minerai se déplaçant à l'hydrométallurgie.

Pour terminer l'EEP, les principaux travaux restants sont les évaluations des coûts de l'usine et des infrastructures selon le schéma des procédés prévus de mai 2015 (voir communiqué de presse du 20 mai 2015). La Société se concentre activement sur la technologie de séparation et poursuivra les travaux restants de l'EEP subséquentement.

### 3.3 Géochimie environnementale

Il y a quatre (4) études environnementales en cours sur Montviel. Échantillonnage pour l'étude sur les lixiviats (en collaboration avec le Dr Benoît Plante URSTM) et l'étude sur la biodisponibilité des terres rares pour les micro-organismes (en collaboration avec l'Université de Lorraine et la Dre Laure Giamberini) a pris place en septembre 2017. Ce sont des études à long terme avec des échantillonnages répétitifs.

### 3.4 Procédé de séparation des terres rares par électrophorèse (brevet en instance) INNORD

Dr Pouya Hajjani, inventeur du procédé et CTO de GéoMégA a supervisé et approuvé les renseignements techniques de cette section.

La séparation des terres rares par électrophorèse a le potentiel de réduire le capital nécessaire à la construction d'usines de séparation comparativement à la construction d'usines reposant sur des techniques conventionnelles (c.-à-d. précipitation fractionnée, échange d'ions et extraction par solvant), d'optimiser la récupération des ETR et d'améliorer la performance environnementale des opérations. Le procédé n'utilise aucun solvant organique ce qui devrait avoir une incidence très favorable sur l'atténuation des risques environnementaux en plus de réduire les coûts d'exploitation.

L'électrophorèse est la migration des espèces chargées (ions, protéines, particules) dans une solution en présence d'un champ électrique. Chaque ion se déplace vers l'électrode de polarité électrique opposée. Pour un ensemble donné de conditions de la solution et d'intensité de champ électrique, la vitesse de migration dépend d'un nombre caractéristique appelé la mobilité électrophorétique. La mobilité électrophorétique est directement proportionnelle au rapport de la charge et de la taille de l'ion.

La Société a annoncé des résultats positifs de séparation le 19 septembre 2017 dont voici les faits saillants.

- Un résidu industriel a été traité pour produire un concentré d'ETR à haute pureté (99% OTRT) et 99,8% d'hydroxyde de cobalt;
- Les oxydes de Nd et Dy sont maintenant séparés en une seule étape avec une pureté atteignant 95% d'ETR et une récupération allant jusqu'à 90%, avant la recirculation et le retraitement;
- Une concentration d'ETR par unité de volume 1 250 fois supérieure à celle de 2016;
- Une capacité de traitement totale des prototypes d'environ 1 kg d'OTR par passe.

Ainsi, la Société a traité un résidu industriel avec succès et a produit un concentré d'ETR de haute pureté, un produit de cobalt de haute pureté et progresse dans la séparation du néodyme et du dysprosium en utilisant sa technologie exclusive basée sur l'électrophorèse, qui a atteint jusqu'à présent 95% de pureté pour chaque oxyde.

# Ressources Géoméga inc.

## Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Six mois terminés le 30 novembre 2017

### 3. PROPRIÉTÉ MONTVIEL (SUITE)

Le résidu industriel qui a été traité avec succès est disponible en Amérique du Nord, en Europe et en Asie et contient en moyenne selon la source, entre 40% et 50% OTRT et entre 1% et 2% de cobalt. Les résidus contiennent généralement jusqu'à quatre (4) ETR différents, les principaux étant le Néodyme (Nd) et le Dysprosium (Dy), qui sont essentiels à la production d'aimants permanents. La Société continue de rechercher des sources d'approvisionnement supplémentaires de tels résidus industriels afin de mieux tester sa technologie.

Le concentré d'ETR produit a atteint des puretés de 99% d'OTRT. Le produit dérivé de cobalt a été isolé sous forme d'hydroxyde de cobalt ( $\text{Co}(\text{OH})_2$ ) avec une pureté de 99,8% soit de qualité commerciale typique. La Société communiquera avec des utilisateurs finaux pour valider si le produit se classe pour le marché des batteries.

La séparation des oxydes de Nd et de Dy du concentré d'ETR et la mise à l'échelle de la technologie ont aussi été couronnées de succès. À l'heure actuelle, la teneur obtenue pour chaque oxyde est de l'ordre de 95% avec un taux de récupération en une seule étape allant jusqu'à 90%. Le travail se poursuit pour atteindre 99% de pureté et la Société espère obtenir des teneurs commerciales dans un proche avenir. Si de telles teneurs sont atteintes, des échantillons seront soumis pour validation aux utilisateurs finaux avec lesquels la Société est en discussion. En termes de mise à l'échelle, les progrès par rapport au communiqué de presse du 21 juin 2016 ont été exponentiels. Le procédé a été considérablement simplifié, ce qui devrait permettre une mise à l'échelle plus rentable d'une usine pilote. La concentration des ETR par unité de volume a augmenté de manière significative et est maintenant au moins 1 250 fois supérieure à celle rapportée en 2016, ce qui pourrait occasionner une réduction supplémentaire des coûts et de l'empreinte. Toutes ces modifications du procédé ont entraîné une capacité de traitement totale des prototypes atteignant environ 1 kg d'OTR par passe.

Le procédé a été testé sur un concentré commercial provenant d'une mine contenant l'ensemble des 14 éléments (le même concentré qui a été utilisé pour les tests au printemps 2014) pour tester la séparation initiale en groupes. Les premiers essais ont été couronnés de succès et d'autres tests seront effectués pour produire des oxydes individuels de haute pureté. Le tableau suivant présente la comparaison et les progrès réalisés entre 2014 et 2017 :

	Hiver 2014	Été 2016	Automne 2017
<b>Nombre d'unités de séparation</b>	1 en Allemagne	3, à l'interne	3, à l'interne
<b>Capacité totale des prototypes, g<sub>OTR</sub> / passe</b>	< 1	≈ 10	≈ 1 000
<b>Coût Approx. des prototypes (\$)</b>	150 000	15 000	15 000
<b>Type d'échantillon séparé</b>	Synthétique	Synthétique	Résidus industriels*
<b>Pureté (% en solution) des ETR séparés</b>	94 à 98	85 à 90	<b>85 à 95</b>
<b>Récupération par passe unique (%)**</b>	70 à 90	40 à 55	<b>60 à 90</b>

\* En raison d'une capacité accrue, les échantillons synthétiques peuvent devenir coûteux et sont moins représentatifs

\*\* Aucune recirculation du produit en sortie n'a été prise en compte dans cette information. Veuillez noter que les données ont été fournies uniquement pour la comparaison et ne reflètent pas les limites de récupération ou de pureté de la technologie. La recirculation et le retraitement du matériel n'ayant pas réagi sont une partie importante des nombreux procédés chimiques pour maintenir des taux de récupération élevés et seront utilisés ici, si nécessaire, pour augmenter la récupération et la pureté

Les résidus industriels représentent une source idéale pour développer, calibrer et optimiser notre technologie exclusive et pour la préparer à l'industrie minière tout en produisant possiblement des flux de trésorerie pour l'entreprise et en aidant à recycler des ressources naturelles précieuses qui disparaissent aujourd'hui dans des tas de déchets. Notre technologie répond à toutes les préoccupations environnementales que la séparation des terres rares implique de nos jours : Sa flexibilité permet de traiter différentes sources de terres rares, elle est durable et, surtout, aucun solvant organique n'est utilisé. La découverte de résidus de terres rares contenant une quantité intéressante de cobalt fut un bonus inattendu mais très bienvenu. Le Cobalt est un élément hautement recherché aujourd'hui avec une forte demande pour les batteries au lithium-ion qui sont utilisées avec les moteurs AC à aimant permanent (PMAC) dans les véhicules électriques. S'établir sur le marché grâce à une gamme de produits de Nd, Dy et Co issus de résidus industriels est parfaitement adapté au projet Montviel qui sera également principalement axé sur le marché du Nd.

# Ressources Géoméga inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Six mois terminés le 30 novembre 2017

---

## 3. PROPRIÉTÉ MONTVIEL (SUITE)

Le 21 juin 2016, la Société a annoncé qu'Innord avait terminé avec succès la séparation d'un mélange synthétique de trois éléments de terres rares, en utilisant son propre prototype initial dans le laboratoire de Boucherville. Innord a maintenant deux prototypes d'électrophorèse opérationnels avec tout le savoir-faire interne.

Il y a deux ans, nous savions quels étaient les principaux défis et nous les avons abordés un par un. Les fortes concentrations que nous traitons aujourd'hui nous offrent une flexibilité énorme pour une mise à l'échelle. Nous avons utilisé un équipement courant que nous avons adapté à notre procédé et, par conséquent, nous possédons ce que nous croyons être une technologie adéquate pour faciliter la mise à l'échelle, ce que nous confirmerons un module à la fois. Notre prochain objectif est d'atteindre 99% de pureté pour les oxydes de Nd et de Dy à partir du résidu précédemment cité, puis de passer à la séparation d'autres résidus qui sont enrichis avec d'autres ETR, y compris les éléments voisins. Les nombreuses données seront par la suite utilisées pour compléter une étude d'ingénierie pour l'unité industrielle initiale / unité pilote qui fournira des estimations fiables des coûts de capital et d'opération.

Toutes les analyses d'échantillons ont été effectuées en interne par Innord Inc. en utilisant l'ICP-OES.

Les travaux se sont poursuivis pour ajuster tous les paramètres de fonctionnement et obtenir des résultats de grande pureté.

## 4. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

### 4.1 Distribution des actions de Kintavar

À la suite de la vente des propriétés minières aurifères à Kintavar, les actionnaires de la Société ont approuvé le 19 octobre 2017 lors de l'assemblée annuelle des actionnaires, la distribution sous forme de retour de capital, d'une portion des 17 857 143 actions de Kintavar aux actionnaires de la Société. Le nombre d'actions à distribuer aux actionnaires ainsi que la date de la distribution seront déterminés au moment opportun par le conseil d'administration.

### 4.2 Actions en règlement d'une dette

Le 19 octobre 2017, le conseil d'administration de la Société a approuvé l'émission de 948 299 actions ordinaires à un prix réputé de 0,09 \$ par action, en règlement d'une dette nette totale combinée de 85 348 \$ dont 65 348 \$ représente le montant dû aux administrateurs actuels et précédents pour leur rémunération et 20 000 \$ dû à la chef de la direction financière pour des honoraires professionnels. Le 16 janvier 2018, la Bourse a approuvé l'émission d'actions en règlement d'une dette et la Société a émis les actions conformément au règlement le 22 janvier 2018.

### 4.3 Exercice de conversion de débetures convertibles

Le 3 janvier 2018, un titulaire de débetures convertibles a exercé la conversion de 125 000 \$ de débetures en actions ordinaires au prix de 0,10 \$ par action conformément à la débeture convertible. La Société a émis les 1 250 000 actions ordinaires le 22 janvier 2018.

Le 25 janvier 2018

*(S) Kiril Mugerma*

Kiril Mugerma

Président et chef de la direction

*(S) Ingrid Martin*

Ingrid Martin

Chef de la direction financière